L'AVIFAUNE DE LA VALLEE DE LA BRESLE OISE (60) SEINE-MARITIME (76) SOMME (80) 1ère NOTE DE SYNTHESE

par Jean-Michel SANNIER

I - PRESENTATION

La Bresle est une rivière côtière qui constitue la frontière administrative entre la Normandie et la Picardie depuis la départementalisation de 1790.

D'environ 72 km de longueur, cette rivière prend sa source dans l'Oise à Hadancourt au pied des larris de Lannoy-Cuillère, qui culminent à plus de 200 mètres d'altitude.

Avant de se jeter dans la Manche au Tréport, elle reçoit successivement comme affluents principaux : le Ménillet, le Liger, la Fontaine Saint-Pierre et la Vimeuse.

Quarante-cinq communes sont directement riveraines de la Bresle et de ses affluents. Le recensement de population correspondante s'élève à environ 45000 habitants. La moitié de cette population évolue au voisinage de la partie aval de la vallée (Basse vallée de la Bresle).

L'agriculture, autrefois basée sur l'élevage extensif, n'a pas connu ici, compte tenu de la texture du sous-sol, le même développement que dans certaines autres régions de la Somme.

L'activité industrielle est diversifiée, mais est cependant symbolisée par les verreries (tradition de la vallée) ainsi que par les industries de métaux (mouleries, polissages,...).

Essentiellement depuis une trentaine d'années, le ballast constitué par les alluvions anciennes est exploité intensivement en de nombreuses carrières. Aujourd'hui plus d'une centaine d'étangs ornent le fond de vallée depuis Ponts-et-Marais jusqu'à Saint-Valery-sur-Bresle.

C'est ainsi que ces sites présentent un intérêt touristique non négligeable tant par son faciès littoral que par l'attrait de son arrière-pays (randonnées, pêche,...).

II - LES BIOTOPES

La diversité de ses paysages délimitent autant de biotopes différents.

Tout au long de son parcours, les pentes sont entrecoupées par des pelouses calcaires (larris) ou de champs cloisonnés de taillis.

La rive droite (ou versant picard) d'exposition ouest à sud-ouest est moins boisée que la rive gauche : sur ce versant, on rencontre surtout des bois de taillis, des cultures ou herbages. Le plateau sommital est souvent occupé par des champs ou pâturages.

 © Picardie Nature/C.O.P.

La rive gauche (ou versant normand) exposé à l'est/nord-est et les sommets qui la dessinent sont couronnés pratiquement sans discontinuer, soit par les abords de la forêt d'Eu (vaste forêt domaniale de 9400 ha), soit par des bois ou taillis qui la bordent.

Par l'épanchement continu de ses multiples sources qui l'alimentent, l'eau de la Bresle s'écoule en s'attardant en de nombreux méandres et se répand en divers bras parasites chargés d'anastomoses sur l'ensemble du talweg.

Cette particularité a permis le développement de marécages et de générer des paysages présentant un aspect bocager caractérisé par de petites parcelles de prairies (autrefois "prés flottés", voir Note 1) régulièrement soulignées de haies composées de Saules blancs, Frênes, Aulnes... Ces haies entourent également des fossés ainsi que de nombreux réseaux de sources, ou fontaines, ceinturées de Laîches à tourillons.

III - L'AVIFAUNE

A - Caractéristiques générales

L'avifaune est étroitement tributaire des biotopes mis à sa disposition. C'est ainsi que dans un compte-rendu un observateur cite (1943, voir Note 2) : "... la rivière de la Bresle au cours rapide ne gèle pas, même dans les froids les plus vifs. De nombreuses sources par suite de son plan synclinal à 0° offrent de plus aux oiseaux de passage des eaux toujours vives, bordées de végétation favorable. Lorsque le thermomètre descend à - 15°, tous les étangs de la vallée de la Somme sont pris dans la glace alors que la vallée de la Bresle reçoit les Canards, Cygnes, Harles bièvres qui y trouvent des eaux favorables".

A la suite des transformations des milieux, par abandon des techniques agricoles extensives (prés flottés), par exploitation systématique du ballast alluvionnaire, par rudéralisation, une évolution du panel d'espèces aviennes s'est évidemment produit.

L'archétype du processus de déliquescence des milieux naturels n'est pas propre à cette vallée, il se résume ainsi :

BIOTOPE Biotope naturel	EVOLUTION Biotope anthropogène
1) Talweg	
marais	gravière, plan d'eau aménagé
roselière	lotissements, zones industrielles
prés flottés	champs, peupleraie
2) Larris	carrière de craie, friches, champs

B - Espèces caractéristiques

Dans ce contexte les statuts des espèces aviennes ont bien souvent évolué. Nous y reviendrons longuement lors d'une étude détaillée à paraître.

a - Zones humides

Hormis la Poule d'eau *Gallinula chloropus*, les nicheurs les plus communs sont la Foulque macroule *Fulica atra*, le Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*, le Cygne tuberculé *Cygnus olor* (une vingtaine de couples, espèce nicheuse depuis 1964), le Grèbe huppé *Podiceps cristatus*(espèce implantée depuis le début des années 70), le Canard colvert *Anas platyrhynchos*. D'autres espèces se reproduisent plus rarement comme la Sarcelle d'hiver *Anas crecca*, la Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, le Fuligule milouin *Aythya ferina*,... Pour d'autres, les tentatives de nidification échouent par action anthropique : Héron cendré *Ardea cinerea*, Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*... Pour deux espèces de Hérons, Butor blongios *Ixobrychus minutus* et Butor étoilé *Botaurus stellaris*, la reproduction est à prouver à nouveau compte tenu de la raréfaction des sites favorables (statut de nicheurs anciens). Etc, ...

En l'absence de réserves appropriées et de quiétude permettant les haltes diurnes, les comptages réguliers d'hivernants ne sont qu'un pâle reflet des tableaux de chasse grossis par les passées suscitées par les échanges avec la zone littorale proche. Notons cependant le recensement régulier de 1000 à 1500 Foulques, d'environ 100 Fuligules milouins et la présence de nombreuses autres espèces, les paramètres quantitatifs variant en fonction des conditions climatiques ou des disponibilités alimentaires.

b - Massifs forestiers

L'étendue de ces milieux permet de déterminer une réelle richesse des populations de Rapaces nicheurs tant diurnes (Faucon hobereau *Falco subbuteo*, Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, Epervier d'Europe *Accipiter nisus* avec jusqu'à 9 couples pour 900 ha, Buse variable *Buteo buteo* avec jusqu'à 4 couples pour 900 ha, Bondrée apivore *Pernis apivorus*, Autour des palombes *Accipiter gentilis*) que nocturnes (Chouettes effraie *Tyto alba*, hulotte *Strix aluco* et chevêche *Athene noctua* qui se raréfie d'année en année, Hibou moyen-duc *Asio otus*).

L'hiver d'importants rassemblements sont notés.

CONCLUSION

A cette date ce sont 226 espèces qui ont été observées des falaises du Tréport ou de Mers jusqu'aux sources de la Bresle. Cette liste pourra s'enrichir d'autre part des espèces pélagiques évoluant au large des côtes.

Par ailleurs les espèces nicheuses probables ou certaines (statuts anciens et récents) s'élèvent à 113.

Note 1 : Prés flottés ou flottants : technique d'irrigation saisonnière mise en oeuvre grâce à l'ouverture de petits canaux munis d'écluses jusqu'à l'aube du 2ème conflit mondial.

Note 2 : Emile BOUCHER (1943) "Souvenirs et réflexion sur la chasse et sur la pêche aux abords de la Bresle et de la Somme".
L'extrait proposé s'explique par l'exploitation ancienne de la tourbe dans les "Intailles" de la Vallée de la Somme, alors que le sous-sol de la Bresle en est très pauvre.

ANNEXE 1 - Nombre d'espèces recensées

A - LITTORAL		
Procellariidae	3 espèces	(2 données anciennes)
Hydrobatidae	1	(donnée ancienne)
Sulidae	1	
Stercorariidae	2	(dont 1 espèce à l'intérieur des terres)
Alcidae	3	
B - AUTRES SITES		
Gaviidae	3 espèces	
Podicipedidae	5	
Phalacrocoracidae	1	
Ardeidae	5	(1 donnée ancienne)
Ciconiidae	1	
Treskiornithidae	1	
Anatidae	30	
Accipitridae	11	(1 donnée ancienne)
Pandionidae	1	
Falconidae	4	(dont 1 espèce autrefois nicheuse)
Phasianidae	3	
Rallidae	5	
Gruidae	1	
Haematopodidae	1	
Recurvirostridae	1	
Burhinidae	1	(ancien nicheur)
Charadriidae	4	
Scolopacidae	16	
Laridae	7	(dont 1 sur le littoral)
Sternidae	3	(dont 2 sur le littoral)
Columbidae	5	
Cuculidae	1	
Tytonidae	1	
Strigidae	5	(dont Hibou petit-duc signalé au début du siècle en forêt d'Eu)
Caprimulgidae	1	
Apodidae	1	
Alcedinidae	1	
Upupidae	1	(ancien nicheur)
Picidae	5	
Alaudidae	1	
Hirundinidae	3	
Motacillidae	8	(dont une sous-espèce nicheuse)
Troglodytidae	1	
Prunellidae	1	
Turdidae	14	
Sylviidae	20	
Laniidae	1	
Bombycillidae	1	(visiteur hivernal rare)
Paradoxornithidae	1	
Aegithalidae	1	
Paridae	6	
Sittidae	1	
Certhiidae	1	

Emberizidae	4	
Fringillidae	10	
Ploceidae	2	
Sturnidae	1	
Oriolidae	1	
Corvidae	1	(dont 1 espèce disparue comme nicheuse)

C - Espèces probablement échappées de captivité
Flamant rose *Phoenicopterus ruber*
Cygne noir *Cygnus atratus*
Oie d'Egypte *Alopochen aegyptiacus*

